

Appel à contribution pour dossier thématique du Journal de la société des Océanistes 158 (2024-1) : *Souverainetés autochtones à travers le Pacifique. Passé, présent et futur*

Coordonné par Diego Muñoz¹, Philipp Schorch² et Alexander Mawyer³

Aborder la question des souverainetés autochtones dans leur pluralité implique de réfléchir à de multiples formes d'autodétermination, de gouvernance et d'institutions de légitimité à l'intérieur et à l'extérieur de l'État. Elle nous invite aussi à considérer les mouvements scalaires du local au global et des orientations temporelles du passé vers le futur. Les souverainetés indigènes ont été l'une des principales revendications politiques pendant les processus de décolonisation. Celles-ci continuent d'être au cœur des demandes actuelles des peuples autochtones et s'ancrent dans des réalités historiques qui sont à leur tour mobilisées vers de nouveaux futurs. Le Pacifique, y compris son lien avec les Amériques, offre un contexte particulièrement diversifié et dynamique pour analyser les différentes notions de souveraineté aussi bien du point de vue des États que des peuples autochtones. Cette région comporte un large éventail de situations politiques au scénario de décolonisation pour la plupart inachevé : des États indépendants de base coloniale (p. ex. Aotearoa Nouvelle-Zélande et l'Australie), des États indépendants décolonisés (p. ex. Fidji et la Papouasie Nouvelle-Guinée), des territoires possiblement en voie de décolonisation (p. ex. la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie), des États en libre association (p. ex. les îles Cook et Niue), des territoires annexés (p. ex. les Sāmoa américaines et Rapa Nui) et des territoires sous tutelle (p. ex. Guam et Tokelau). Chacune de ces situations nous permet d'interroger, d'une part, les souverainetés autochtones face à l'intervention de l'État et, d'autre part, de réfléchir aux modalités et à l'histoire de la perte et de l'obtention de souveraineté, ainsi qu'aux façons dont les peuples autochtones ont (re)créé des pratiques, des logiques et des institutions souveraines. Que se passe-t-il lorsque la souveraineté est analysée par-delà les limites géopolitiques de l'État, par exemple à travers les activités commerciales, les

¹ Chercheur postdoctoral dans le programme 'Indigeneities in the 21st century' (ERC Starting Grant no. 803302). Ludwig-Maximilians University Munich. Department of Social and Cultural Anthropology.

² Professeur d'université en anthropologie muséale et directeur du programme de recherche 'Indigeneities in the 21st century' (ERC Starting Grant no. 803302). Ludwig-Maximilians University Munich. Department of Social and Cultural Anthropology.

³ Center for Pacific Islands Studies, School of Asian and Pacific Studies, University of Hawai'i at Mānoa.

expressions artistiques ou les pratiques esthétiques ? Quelles nouvelles perspectives s'ouvrent par l'étude des expériences des Peuples Indigènes ayant perdu et recouvré leur souveraineté ?

Quelles philosophies, pratiques et institutions autochtones fabriquent la souveraineté ? Et comment la question de la souveraineté façonne-t-elle l'avenir ? Ce numéro thématique se propose de répondre à ces questionnements. Nous envisageons d'interroger l'articulation, la performance et la mise en pratique de la souveraineté, non seulement dans la formation des États du Pacifique, mais aussi dans les conceptualisations que les peuples autochtones ont élaborées en relation à l'État et au-delà. Ce faisant, nous cherchons à comprendre les appartenances concurrentes, superposées et souvent paradoxales qui sous-tendent les souverainetés autochtones, ainsi que les formes et les voies des futurs décolonisés imaginés du passé au présent.

Contacts

Pour plus de détails concernant cet appel, veuillez contacter les éditeurs scientifiques de ce dossier :

- Diego Muñoz (Ludwig-Maximilians University Munich) : diego.munoz@ethnologie.lmu.de
- Philipp Schorch (Ludwig-Maximilians University Munich) : philipp.schorch@ethnologie.lmu.de
- Alexander Mawyer (University of Hawai'i at Mānoa): mawyer@hawaii.edu

Ainsi que la rédaction :

- Jessica de Largy Healy: jessica.delargyhealy@cnrs.fr
- Maia Ponsonnet : maia.ponsonnet@cnrs.fr

Calendrier et processus de soumission

- jusqu'au 1^{er} octobre 2022 : envoi des déclarations d'intention, incluant un titre et un résumé (1 000 signes espaces compris maximum), par les auteurs aux éditeurs scientifiques (voir ci-dessus) et à la rédaction du *jso* (raphaelle.chossenot@cnrs.fr et isabelle.leblic@cnrs.fr).

- 31 janvier 2023 : envoi des textes complets (60 000 signes espaces compris maximum) par les auteurs aux éditeurs scientifiques (voir ci-dessus) et à la rédaction du *JSO*.

Les instructions aux auteurs sont disponibles sur le site du *JSO* <https://journals.openedition.org/jso/10756>.

- Février-avril 2023 : lecture des textes par aux éditeurs scientifiques et demandes de modifications si nécessaire.

- 1^{er} mai 2023 : envoi des textes en lecture par la rédaction du *JSO* pour avis extérieurs et aux membres du comité de rédaction.

- 1^{er} septembre 2023 : envoi des avis et demandes de corrections aux auteurs par la rédaction du *JSO*.

- 1^{er} janvier 2024 : réception de la version définitive des textes acceptés pour validation finale par le comité de réaction et pour commencer le processus d'édition par la rédaction du *JSO*.

- Envoi des épreuves entre mars et mi-avril. La rédaction n'acceptera aucune correction ni insertion d'illustration dans la maquette réalisée à partir du 1^{er} avril.

- Mise sous presse fin mai 2024.